IKOpro Primaire Bitume SR

Date de révision: 06/09/10 Version:6 R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la

préparation

IKOpro Primaire Bitume SR

Utilisation de la substance / préparation

Primaire Bitumineux à Séchage Rapide

Identification de la société / entreprise

Iko Europe nv d' Herbouvillekaai 80 B-2020 Antwerpen

Belgium

Tél: 00800 32 04 32

E-mail: patrick.hartmann@atab.be

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser

par le médecin traitant):

FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Le mélange vapeur / air est inflammable.

Risque(s) spécifique(s): Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer: migraine, irritation de la peau et irritation

des muqueuses.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation: Mélange de hydrocarbures aliphatiques et bitume.

Composant(s) contribuant aux dangers:

• naphta léger (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas - N° CE:: 365-

151-9* - N° CAS:: .64742-49-0

Conc. (% pds):(%): 50 < C <= 60 - Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 10-65-66-67

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne

jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière

ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche.

Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.

NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au Contact avec les yeux:

moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel a un médecin. Garder au repos. NE

PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre, eau pulvérisée.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser

pour raison de sécurité:

Ne pas utiliser un jet d'eau.

Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Vu la présence de solvants organiques: Risques spéciaux:

- Un incendie produira une épaisse fumée noire.

- L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des

appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

G.F. Conseils ® 1 5 Page

IKOpro Primaire Bitume SR

Version:6 Date de révision: 06/09/10 R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Précaution(s) individuelle(s): Vu la présence de solvants organiques: Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.

Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées

dans les rubriques 7 et 8.

Précaution(s) pour la protection de

l'environnement:

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthode(s) de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable,

terre, vermiculite, terre de diatomées.

Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur

(voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Vu la présence de solvants organiques: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent

se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les réglementations de la protection du travail.

- Mesure(s) d'ordre technique: Ventilation, aspiration locale ou protection respiratoire.

- Conseil(s) d'utilisation(s): Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du

pistolage.

Ne jamais vider les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des

emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Stockage

- Précaution(s): Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

- Condition(s) de stockage: Conserver à des températures comprises entre 0°C et 35°C

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position

verticale.

- Type de matériaux à utiliser pour

l'emballage / conteneur:

de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux

postes de travail et une bonne extraction générale.

Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent

être portés.

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition:

Valeurs selon:

composant n°: 1 - V.L.E.C. = 100 ppm

500 ppm

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites

d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. appareil respiratoire avec

filtre A2.

- Protection des mains: Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne

devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc nitrile, gants en

Néoprène, gants en latex.

- Protection de la peau et du corps: Le personnel devrait porter des vêtements protecteurs.

- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

G.E. Conseils ® Page 2 / 5

IKOpro Primaire Bitume SR

Version:6 Date de révision: 06/09/10 R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: liquide- Couleur: noir- Odeur: aliphatique

Informations importantes relatives à la

santé, à la sécurité et à

l'environnement

- PH: Non applicable.- Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair: 33 °C
Limites d'explosivité: 0.6 % (V/V)
Densité relative (eau = 1): 0.87

- Hydrosolubilité: non miscible
 - Liposolubilité: Non applicable.
 - Solubilité aux solvants: partiellement soluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous

la rubrique 7.

Produits de décomposition dangereux En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se

produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Toxicité aiguë

- Inhalation: Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements,

vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

- Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répètes avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de

la peau lls provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à

travers l'épiderme.

- Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages

réversibles.

- Ingestion: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Effets sur l'environnement: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Information(s) supplémentaire(s):

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail,

de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

G.E. Conseils ® Page 3 / 5

IKOpro Primaire Bitume SR

Version:6 Date de révision: 06/09/10 R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Numéro ONU 1268

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE:

ADR/RID)

- Nom d'envoi exact: PRODUITS PETROLIERS, N.S.A. (essence)

Classe de danger: 3
Groupe d'emballage: III
Etiquettes ADR/RID: 3
Code danger: 30
Code de classification et dispositions F1

spéciales:

- Instructions d'emballage: P001-IBC03-LP01-R001 MP19

LQ7-E1

Voies maritimes (IMDG)

- Nom d'expédition: UN 1268, Petroleum products, nos, 3, III,(33°C c.c.)

Classe: 3
Groupe d'emballage: III
N° FS: F-E, S-E
Etiquette(s) IMDG: 3

- Instructions d'emballage: P001 LP01

Voies aériennes (ICAO/IATA)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage: Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des

substances dangereuses

N° CE: Non applicable.

Contient: • naphta léger (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

Symbole(s): Xn - Nocif

×

Phrase(s) R: 10 Inflammable.

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.

62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer

l'emballage ou l'étiquette.

Information(s) complémentaire(s): COV valeurs limites (cat A/h) 750 g/L 2010. Le produit contient 430 g/l

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux

directives de la CE.

Texte complet des phrases dont le n°

figure en rubrique 3:

R10 Inflammable.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Avis ou remarques importantes: Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données

dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.

G.E. Conseils ® Page 4 / 5

IKOpro Primaire Bitume SR

Version: 6 Date de révision: 06/09/10 R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires

pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie

des propriétés de celui-ci.

Utilisation de la substance / préparation Primaire Bitumineux à Séchage Rapide

Restrictions: Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir

obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Historique

Date de la première édition: 03/11/06
Date de la révision précédente: 12/11/09
Date de révision: 06/09/10

- Version: 6

Réalisé par: P. Hartmann

G.E. Conseils ® Page 5 / 5